



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 01	24/01/2021	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	KEBAÏLI Tayeb	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	ALLAM Lyès	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekur	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAUCHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

¹ Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
2	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A
3	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jury de soutenance de l'Habilitation Universitaire ;
2. Constitution de jury de soutenance de thèse de doctorat en sciences ;
3. Manifestations scientifiques ;
4. Proposition de nomination aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités ;
5. Edition d'une revue scientifique.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1 : Constitution de jury de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

1 Présentation du dossier

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un (01) dossier de constitution de jury de soutenance de l'Habilitation Universitaire et ce, en conformité avec les dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété ; de l'arrêté n° 170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire ; de l'arrêté n° 1426 du 13 août 2019 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire dans la filière « Droit ».

- **M. KERKEDENE Farid** : Le conseil a pris note des trois rapports d'évaluation favorables présentés par : M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, M. TEBACHE Azzeddine, MCA, Université de Bejaia, M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, désignés par délibération du Conseil scientifique du 14 décembre 2020 en qualité de rapporteurs.

2 Résolution

Le Conseil a procédé à la désignation d'un (01) jury de soutenance de l'habilitation universitaire composé comme suit :

- Jury de soutenance de M. KERKEDENE Farid :

- M. AÏT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. TAOUILT Karim, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. AÏT MOULOUD Fateh, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. TEBACHE Azzeddine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, Rapporteur.

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Point n° 2 : Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat en sciences

1. Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un dossier de constitution d'un jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat en sciences, Spécialité : Droit et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 modifié et complété relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire et des dispositions de l'arrêté n° 37 du 1^{er} février 2015 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire dans la filière « Droit ».

- **M. MEZIANE Hichem** :

Intitulé de la Thèse : **ضبط نشاط الإعلام في القانون الجزائري**

Au vu du rapport de soutenabilité et du rapport sur la publication, son environnement et son adéquation avec la thèse présentés par M. ZOUAIMIA Rachid, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

"خصوصية ضبط نشاط القنوات الموضوعاتية في القانون الجزائري"

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, vol. 11, n° 2 (numéro spécial), 2020, pp. 555-572.

2. Résolution

Jury de soutenance de M. MEZIANE Hichem :

Au vu du classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique** dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressé, disponible sur la plateforme ASJP sur le lien <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/126043>

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat en Sciences présentée par **M. MEZIANE Hichem** comme suit :

- M. BERRI Nouredine, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Président ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. AÏSSAOUI Azedine, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mme DJELLAL Messad, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- Mme MAKHTOUR Dalila, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- Mme OUBAYA Malika, Maître de conférences, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice.

Point n° 3 : Manifestations scientifiques:

1. Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a été saisi de trois propositions de journées d'études :

1 – La première, programmée pour l'année 2021 en collaboration avec la chambre régionale Est des huissiers de justice, a été approuvée par le comité scientifique du département de droit privé par délibération du 21 janvier 2021 sur le thème :

"إشكالات التنفيذ على المنقول"

2 – La seconde, programmée pour l'année 2021 en collaboration avec la Cour de Bejaia, a été approuvée par le comité scientifique du département de droit privé par délibération du 21 janvier 2021 sur le thème :

" تجريم خطاب الكراهية في ضوء الاتفاقيات الدولية وقانون الوقاية من التمييز وخطاب الكراهية "

3 – La troisième, programmée pour le mois de février 2021, en collaboration avec les autres facultés de l'université de Bejaia, a été approuvée par le comité scientifique du département de droit public par délibération du 21 janvier 2021 sur le thème :

"مكافحة السرقة العلمية: بين القرار رقم 933 الصادر بتاريخ 28 جويلية 2016 والقرار رقم 1082 الصادر بتاريخ 27 ديسمبر 2020"

2. Résolutions

Le Conseil a émis un avis favorable à l'organisation des trois journées d'études nationales.

Point n° 4 : Proposition de nomination aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités :

1. Présentation des dossiers

Le conseil scientifique a été saisi d'une proposition de nomination au poste de responsable de l'équipe de spécialité et ce, conformément à l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017 portant habilitation de l'université de Béjaïa à assurer la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Nom et Prénom	Grade	Intitulé de la spécialité	Nomination/ Renouvellement
KADRI Nassima	MCA	Droit privé	Nomination

2. Résolutions

Après délibération, le conseil émet un avis favorable à la proposition de nomination au poste supérieur de responsable de l'équipe de spécialité de **Mme KADRI Nassima**.

Point n° 5 : Edition d'une revue scientifique :

1. Présentation du dossier

Le Conseil a examiné un projet d'édition d'une revue scientifique semestrielle spécialisée et référencée sous le titre : *Revue Contrats et Responsabilité*.

"مجلة العقود والمسؤولية"

Au vu de la qualité du comité éditorial qui regroupe des membres affiliés à différents établissements nationaux et également étrangers ;

Au vu des domaines scientifiques couverts par la revue qui touche tant le droit privé que le droit public ;

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de droit privé et ce, par délibération du 21 janvier 2021.

2. Résolution

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à l'édition de la *Revue Contrats et Responsabilité* sous la conduite de :

- M. ATMANI Bilal, Maître de conférences classe A, éditeur en chef ;
- M. AÏSSAOUI Azedine, Maître de conférences classe A, éditeur en chef adjoint.

Conclusion des travaux

1. Résolutions approuvées

- 1) Désignation d'un (01) jury de soutenance de l'habilitation universitaire concernant : **M. KERKEDENE Farid.**
- 2) Désignation d'un (01) jury de soutenance de Thèse de Doctorat en Sciences spécialité Droit concernant **M. MEZIANE Hichem.**
- 3) Avis favorable à l'organisation de trois journées d'études nationales.
- 4) Avis favorable à la proposition de nomination au poste supérieur de responsable de l'équipe de spécialité de **Mme KADRI Nassima.**
- 5) Avis favorable à l'édition d'une revue scientifique : *Revue Contrats et Responsabilité.*

2. Recommandations

Néant.

Bejaia, le 24 janvier 2021.

Le Président du conseil scientifique
de la faculté

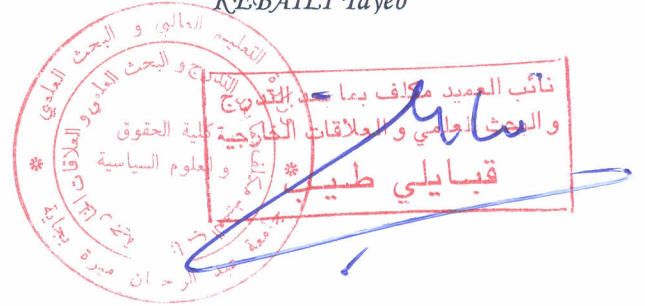
ZOUAÏMFA-Radhia



رئيس المجلس العلمي
الأستاذ: رشيد ز

Le Secrétaire de la séance

KEBAÏLI Tayeb



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Études.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.